

Communauté de Communes FORÊTS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE

FLASH INFO N° 24 - AOÛT 2019

MÉTÉO



TOUT LE TERRITOIRE

ALERTE MÉTÉO ORANGE ORAGES



Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri



Évitez les activités de plein air et les sorties en montagne, en forêt ou près des cours d'eau



Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi



Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule



Ne courez pas pour éviter la foudre



Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés



Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques



Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol

Le département de l'Aube est placé en vigilance météo orange orages à partir de ce vendredi 9 août, à compter de midi.

Les orages arriveront par le sud-ouest du département. Des rafales pourront atteindre les 80 à 100 km/h. Des précipitations de l'ordre de 20 à 30 ml en une heure ainsi que de la grêle sont à craindre. Les orages s'éloigneraient ensuite dans la soirée.

Pour plus d'informations :

sur les conditions météorologiques :

- Météo-France : <http://www.meteofrance.com/accueil>
- 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo France)

sur les conditions de circulation :

- sur le site <http://www.bison-fute.gouv.fr/>



- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Rouanne | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

<http://www.aube.gouv.fr/Actualites/Vigilance-Orange-Orages>